

RIOM

N°124 JAN / FEV 2018

MAG'



LES JARDINS DE LA CULTURE

p. 10-11: *Au service d'un vrai projet d'urbanisme*

Riom en images

©Dominique Hogard



©André Hébrard



1 - 4 et 5 novembre : Championnat de France d'Escalade de sport adapté

2 - 7 novembre : Réception de Miss Auvergne

3 - 8 novembre : Opération Tous au Jardin

4 - 17 novembre : Orchestre à l'école – Remise des instruments aux élèves à l'école René Cassin

5 - 18 novembre : Réception en l'honneur des couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage

6 - 18 novembre : Challenge national de sarbacane

7 - 28 novembre : Accès Soirs – La caravane vers l'aube

8 - 29 novembre : Lancement des fêtes de Noël et des illuminations

9 - 1^{er}, 2, 3 décembre : Riom Ville d'Artisans



©André Hébrard



Retrouvez Riom sur le web et facebook

Edito

En ce début d'année, je suis très heureux de vous présenter, avec toute mon équipe municipale, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour vous, vos familles et vos proches.



L'année 2017 a vu la fin des grands travaux pour améliorer la vie des enfants scolarisés dans les écoles rimoises comme l'école du centre-ville Maurice Genest et la cuisine centrale. Pour ces deux réalisations, nous avons voulu suivre les normes en matière d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

L'année 2018 verra l'accélération des travaux des Jardins de la Culture. La première pierre du Cinéma a été posée le 17 novembre dernier. Il ouvrira à la fin de l'année, faisant de notre ville une ville moderne accessible aux films diffusés dans les grandes salles parisiennes.

Les travaux de la médiathèque et du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) arriveront à leur phase d'aménagement intérieur, pour une ouverture au début de l'année 2019.

Enfin les écoles municipales de Musique et d'Arts plastiques seront installées dans l'ancien bâtiment du couvent et ouvriront leurs portes en 2019, dans un nouvel espace d'expression culturelle.

Ces travaux d'envergure qui vont complètement changer l'aspect du quartier du Pré-Madame, ne sont pas les seuls. Nous poursuivons les travaux d'embellissement du Patrimoine (Tour de l'Horloge et église Notre Dame du Marthuret), ainsi que la rénovation des rues.

Pour l'année 2018, je vous confirme que nous ne modifierons pas les subventions données aux associations. Qu'elles soient culturelles, sportives ou caritatives, elles font un travail remarquable de proximité, de lien social et de présence dans nos quartiers. Elles sont très dynamiques et leurs activités sont des occasions pour les rio-

mois de tous les âges de rencontrer d'autres rimoises et de passer de bons moments dans la convivialité et la bonne humeur. Sans elles, bien des personnes ou des familles se retrouveraient isolées. Je les remercie d'être toujours présentes lors des manifestations rimoises.

Comme vous le savez, les gouvernements se succèdent : ils chargent de plus en plus les communes en leur confiant de nouvelles missions, mais les privent toujours un peu plus de moyens financiers indispensables pour exercer ces missions auprès des usagers. Les annonces en matière d'aide au logement, de suppression progressive de la taxe d'habitation nous mettent dans une situation d'incertitude.

Vous le verrez lors du vote du budget au mois de février, nous faisons le maximum pour conserver la qualité des services publics de la ville. Combien de temps pourrions-nous tenir ? Nul ne le sait !

Notre territoire est fragile. Mais il a aussi des atouts et les moyens de relever les défis de demain.

Présenter ses vœux, c'est vouloir le meilleur pour nos concitoyens dans le domaine de la santé, du travail, de la vie familiale et sociale, pour que notre ville reste un lieu où il fait bon vivre.

Ce sont les vœux que je formule pour chacun d'entre vous !

Belle et heureuse année 2018 !

Pierre PÉCOUL

Maire de Riom

Vice-président de Riom

Limagne et Volcans

RIOM MAG' N° 124
JANV/FEV 2018

Directeur de la publication :

Pierre Pécoul

Coordination et suivi :

Céline Becerra

Rédaction : *Yoann Tureck*

Création et mise en page :

Denis Voisset

Photos : *Service communication*
sauf mentions contraires

Impression : *Decombat*

Régie publicitaire : *AECP Conseil*

Tél. : *03 82 886 886*

Dépôt légal : *décembre 2018*

N° ISSN : en cours

Imprimé sur papier provenant
de forêts gérées durablement



Sommaire

4-5 - *Riom' Culture*

Accès Soirs

Art et Musique :

Les écoles toujours plus proches

Trésors d'Archives : Riom et les Rimoises
vus par un auteur mystérieux

6 - *Riom' Associative*

Le Comité de jumelage,
pour préserver les échanges

7 - *Riom' Social*

Bilan 2016 de l'Action Sociale

8-9 - *Riom' Sport*

Riom' Eco-responsabilité

Gymnase de La Varenne :

Plus confortable et écoresponsable !

10-11 - *Les Jardins de la culture*

Au service d'un vrai projet d'urbanisme

12 - *Riom' Education*

Rythmes scolaires : Une concertation
avant les décisions

13 - *Riom' Jeunesse*

Votre avis compte

14 - *Riom' Proximité*

Recensement : Un acte citoyen
à ne pas négliger

15-16-17 - *Riom' Travaux*

Notre-Dame du Marthuret :

Fin des travaux de rénovation extérieure

De grands chantiers menés en 2017

Plan Local d'Urbanisme :

Le PLU approuvé en décembre

Zonage d'assainissement :

L'enquête publique se termine

18 - *Riom' Tribune*

Accès Soirs

Parler la bouche pleine

Théâtre par la compagnie
du Dagor

Qui n'a pas connu ces ambiances de repas de famille à rallonge, où il suffit d'une étincelle pour allumer le feu d'insolubles débats ? Où chacun joue à merveille son rôle ? Où hypocrisie, non-dits, jalousies et divergences se côtoient de l'entrée au dessert ? Autour de la table, la compagnie Dagor nous plonge dans cette atmosphère le temps de retrouvailles pas comme les autres. À un détail près. Si le bruit et les éclats de voix sont habituellement légions, il n'en sera rien ici. Grâce à une performance des plus intrigantes, la compagnie poursuit son travail sur la non-parole. Ni danse, ni mime, ni même un son. En silence, les émotions passent et se transmettent, sans un mot, avec un geste ou un regard, grâce à nos imaginaires. Une dramaturgie remarquable, servie par une mise en scène qui ne l'est pas moins.

Jeudi 18 janvier
Salle Dumoulin (20h30)
à partir de 14 ans

Portés de femmes

Cirque par la Cie Projet.pdf

Attention événement ! Imaginez 15 artistes, 15 femmes, d'horizons, d'âges et d'origines différents, réunies sur scène pour une envolée acrobatique toute en prouesse physique et en poésie. Impressionnant de maîtrise dans les portés et les mains à mains, ce collectif nous offre une performance éblouissante en abordant sous fond d'entente spontanée, les antinomies de la vie, les cultures, les rivalités, les incompréhensions du genre, les confidences, la solitude, la solidarité... À peine sur scène et déjà encensées par la presse, elles débiteront leur tournée à Riom avant de partir sur les routes et dans les théâtres les plus prestigieux !

Mardi 30 janvier
Salle Dumoulin (20h30)
à partir de 7 ans

C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde

Théâtre/humour
par Les Filles de Simone

Une belle écriture pour cet objet théâtral qui met en scène le rapport à la famille, au couple et à la maternité avec beaucoup d'humour et d'interactions avec le public. Le mythe sacralisé du bonheur maternel va voler en éclat, soyez prêt(e)s !

Mardi 6 février
Salle Dumoulin (20h30)
À partir de 12 ans



A NE PAS RATER !

La rivière Atlantique

Chanson par Nicolas Ker
et Arielle Dombasle

De son enfance passée entre New-York et la France, Arielle Dombasle « préférait le bateau ». De cette anecdote racontée un jour à Nicolas Ker, leader du groupe Pony Hoax, est née La rivière Atlantique. Mis en mots et en musique par ce dernier, le souvenir devient voyage, océan, tempête, univers ! Le seul fait de réunir ces deux artistes aurait suffi à créer l'émotion... Mais les nappes de violon et de violoncelles ajoutées aux textes et à la fusion des deux voix nous plongent dans une expérience scénique des plus intenses !

Vendredi 26 janvier
Salle Dumoulin (20h30)
à partir de 12 ans



Jean-Pierre BOISSET
Adjoint à la Politique
Culturelle

Les écoles toujours plus proches

Les écoles municipales de musique et d'arts plastiques continuent de créer le rapprochement pour le plus grand plaisir des élèves ! Liées par la thématique de l'année « Art et Musique » elles ont également pu créer des temps forts et des passerelles pour rapprocher leurs disciplines.

Un workshop Art et Musique

Pour la première fois, des élèves des Brayauds et du cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) de l'école de musique étaient conviés au workshop de l'artiste musicien/plasticien Yann Gourdon en compagnie des ados de l'école d'arts plastiques. Durant trois jours, ils ont été en immersion totale pour explorer ensemble le thème du paysage !

Février : des stages où les arts se mêlent !

Le mois de février sera riche en événements avec un stage adulte et deux stages enfants où musique et arts plastiques se feront échos.

Mercredi 14 février : geste musical et geste plastique (par Anne Maury)
Dessin et peinture intuitive d'après les morceaux joués par la formation Harpe et Flûte. (Enfants et Préadolescents)

Judi 15 février : geste musical et geste plastique (par Anne Maury)
Dessin et peinture intuitive d'après les morceaux joués par l'atelier Jazz. (Adultes)

Vendredi 23 février : de l'objet recyclé à l'instrument de musique (par Laure Girard)
Sensibilisation et conception d'instrument grâce au recyclage. (de 8 à 13 ans)

Infos et inscriptions :

04 73 64 83 03 ou
ecole.arts.plastiques@ville-riom.fr

À vos agendas

Le concert du Nouvel An aura lieu le vendredi 12 janvier (20h) à la salle Dumoulin. L'orchestre junior (vent et cordes), la nouvelle promotion d'Orchestre à l'école (René-Cassin), le Riom Symphonique et l'Harmonie de Riom se partageront la scène avec un répertoire de choix et de belles collaborations. Entrée libre et gratuite.

TRÉSORS D'ARCHIVES

Riom et les Riomais vus par un auteur mystérieux

Conservé dans un excellent état aux Archives Municipales, cet ouvrage signé des mystérieuses initiales MGMP ne tarit pas d'éloges sur Riom et ses habitants !

« Pour ce qui regarde les mœurs des riomais, ils sont laborieux, adroits, gracieux, ingénieux, ambitieux et des plus polis du País (sic) ; leurs civilités et leurs courtoisies sont assez connues des étrangers ; ils sont de taille avantageuse, de conversation agréable avec toutes les qualités requises pour la guerre, les sciences et les arts [...] »

Débutée en 1711, et complétée jusqu'en 1726, son écriture nous permet de découvrir de nombreuses informations sur notre ville, ses établissements religieux et sur l'ensemble des cérémonies et temps forts de l'époque. Si MGMP reste un mystère, nul doute que ce soit un homme de foi ! La précision des descriptions nous offre une véritable immersion dans le Riom du XVIIIème. L'Auvergne, la disette de 1694, la rudesse de l'hiver 1709, la procession de Saint-Amable... Au fil de ses 350 pages, ce petit format est un véritable témoin de son époque !

De format in-16 (16x12 cm), relié et couvert de cuir, il propose une écriture manuscrite soignée, à l'encre rouge pour les titres et noire pour les textes. Des traces de dorure et des enluminures pleine-page en font un objet des plus précieux et exceptionnels !

Il sera exposé en janvier et février (et donc visible par tous) aux Archives, aux heures d'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi de 13h à 17h.



PORTAIT D'ASSOCIATIONS

Le Comité de jumelage, pour préserver les échanges



Jacquie DIOGON
Adjoint à la vie des
quartiers et aux relations
avec les habitants

MAISONS DE QUARTIER

Du changement au Creux et au Moulin d'eau

Pour renforcer leur utilité sociale, la ville a décidé d'établir une convention entre ses services, l'association des centres sociaux et les associations de gestion des deux maisons de quartier. Un projet social a donc été mis en place pour compléter l'animation des lieux et aborder de nouvelles thématiques. En concertation avec les associations en place et les habitants, le Centre social propose de nouvelles activités pour accompagner le développement d'une vie locale plus harmonieuse. S'appuyer sur l'existant et sur le travail de proximité est l'un des objectifs pour construire cette relation de proximité sur le long terme.

Du lundi au jeudi, les Maisons de quartiers seront gérées par le Centre social. Du vendredi au dimanche (inclus) elles resteront à disposition des associations en charge de leur gestion et des habitants.

➤ **Un nouveau bureau vient d'être élu pour la Maison de quartier du Creux.**

Atelier de vie locale

Jeudi 25 à 18h30
Maison de quartier
Réunion publique
par l'Atelier de Vie
Locale N°3.



Quels sont les objectifs du nouveau bureau ?

Nous souhaitons travailler dans la continuité, tout en redynamisant les jumelages. En octobre, nous avons organisé une Fête de la bière, en hommage à nos amis allemands. C'était vraiment super, on va reconduire ça en octobre prochain. Nous allons également envoyer une délégation au Salon du livre de Viana de Castello. Ce sera l'occasion de présenter notre ville ! En ce moment nous travaillons avec la mairie pour recevoir des musiciens des villes jumelées pour la prochaine Fête de la ville. Notre objectif est de faire perdurer ses liens, en allant à la rencontre de nos homologues et en étant présents sur les différents temps forts de la vie riomoise ! »

Quel est le rôle du Comité de jumelage ?

« Nous sommes l'interlocuteur privilégié des habitants, des associations, des établissements scolaires et de l'ensemble des personnes qui souhaitent organiser des échanges internationaux. Le jumelage est un outil de rapprochement culturel, sportif, économique et touristique. Notre mission est de favoriser les passerelles et d'encourager les différents acteurs locaux à aller vers leurs homologues européens. »

Comment cela se concrétise au quotidien ?

Nous essayons de faciliter les choses en faisant le lien et en dynamisant les rapports entre notre ville et ses jumelles. On travaille au plus près de la mairie, c'est indispensable. Elle est toujours prête à accompagner des actions qui valorisent sa politique de jumelage. De notre côté, nous assurons la coordination, en facilitant les déplacements ou en organisant l'accueil à Riom quand des projets se concrétisent.

Avez-vous quelques exemples de projets récents ?

Nous avons accueilli plusieurs délégations à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, c'était un vrai temps fort. Tous les deux ans, nous sommes conviés à la foire-expo de Nördlingen pour y présenter notre patrimoine et notre terroir. En juillet dernier, nous avons également organisé l'accueil d'un cycliste parti d'Algemesi pour arriver jusqu'à Riom !



Daniel GRENET
Adjoint au Sport
et au Jumelage

« Je voudrais saluer l'action du Comité de jumelage avec lequel nous travaillons de concert et remercier Pierre Pécoult notre Maire, qui, très attaché aux relations avec nos villes jumelées, m'a confié la responsabilité de valoriser nos échanges. La ville de Riom œuvre pour redynamiser les échanges entre les villes jumelées. Elle a un rôle moteur dans la conduite des projets avec 3 axes prioritaires fixés : les échanges économiques et touristiques, les échanges entre établissements d'enseignement et la jeunesse, les échanges culturels et sportifs. Le jumelage sera notamment mis à l'honneur lors des deux prochaines éditions de la Fête de la ville et plus particulièrement en 2019 pour célébrer les 50 ans de jumelage entre Riom et Nördlingen (Allemagne). Cette ambition forte est rendue possible par le rôle actif joué par le Comité de jumelage (et ses bénévoles) dans l'accompagnement des projets. »

Bilan 2016 de l'Action Sociale

Souvent dans l'ombre, mais sans relâche, l'Action Sociale accompagne les Rimois dans leur vie quotidienne. Guidés par une politique sociale familiale et solidaire, ses actions et dispositifs participent au bien-vivre ensemble et font le lien entre les citoyens. À partir de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2012, plusieurs axes de travail ont été développés par les services du CCAS. Comme un fil conducteur, ils viennent combler les carences, atténuer les difficultés et promouvoir une société plus solidaire.

□ Favoriser le bien-être des personnes âgées

La population des plus de 60 ans est en augmentation constante. Le dispositif Solid'R Senior a été mis en place pour mobiliser les habitants et augmenter la vigilance à leur égard. De nombreux partenariats ont également été mis en place pour multiplier les visites à domicile et le registre lié au Plan Canicule est remis à jour chaque année (162 inscrits en 2016). Au fil de l'année, différentes animations sont organisées, à l'image des Ateliers (232 personnes), des sorties (81 personnes) et des repas (193 personnes) qui permettent de préserver le lien social.

□ Accompagner les jeunes face à leurs difficultés

En lien avec le collège Michel de l'hospital, 21 jeunes ont été suivis dans le cadre des mesures de responsabilisation. Le dispositif Projet Jeune a permis d'accompagner et de financer 4 projets portés par des 14-26 ans.

□ Améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap

L'Action Sociale est bien entendu présente lors des commissions Accessibilité de la ville. Pour faciliter le quotidien des malvoyants, les kits « bipeurs » continuent d'être distribués.

□ Lutter contre l'exclusion

Des postes informatiques et tablettes numériques sont mis à disposition pour faciliter l'accès aux droits. Pour soutenir la vie quotidienne, 600 aides financières ont été délivrées en 2016 pour un montant global de 41 133 €. En matière de logement, la mobilisation pour l'accès à un logement digne se poursuit. Deux baux glissants et un logement temporaire sont, par exemple, mis à disposition de personnes privées de logement. À l'image de la Semaine Bleue qui a mobilisé 300 personnes et du réveillon solidaire (100 personnes), les temps forts collectifs sont également soutenus.

□ Des partenariats pour plus de proximité

Pour s'ouvrir toujours plus à la population et adapter ses actions aux évolutions du territoire, un observatoire social a été mis en place. Indispensable, cette réactivité passe également par un réseau de partenaires dynamiques ! Par des conventions ou des actions communes, l'Action Sociale tisse des liens avec d'autres acteurs de la vie sociale tels que le CLIC, les centres sociaux, les bailleurs sociaux ou associations d'insertion pour rester au plus près de l'ensemble des citoyens.

□ Soutenir la fonction parentale

Pour être au plus près des parents, un partenariat a été développé avec les centres sociaux en s'appuyant sur les Maisons de quartier du Creux et du Moulin d'eau. Les Parcours de préventions ont également permis à 22 élèves de CM2 et leurs parents d'être accompagnés sur la thématique : **Permettre à l'enfant de faire face à la pression du groupe.**



Michèle GRENET
Adjointe à la politique
de Solidarité et
d'Action Sociale

Nous avons fait le choix d'une politique sociale active et dynamique ! Trop de dispositifs existent et restent méconnus de ceux qui en auraient besoin. Notre action s'appuie sur un engagement de chaque instant et sur de nombreux partenariats pour accompagner les Rimois. Famille, jeunesse, senior, personne seule... Chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre ville ! L'Action Sociale est au service de tous et chacun peut être acteur du lien social. Pour répondre aux besoins, nos services doivent donc être à l'écoute et s'ouvrir toujours plus à la population

Le CCAS

EN QUELQUES CHIFFRES (2016)

572 974 € de budget

10 agents dont 3 travailleurs sociaux

6 593 personnes accueillies au CCAS

4 831 appels téléphoniques

4 507 repas servis

1 104 participants aux ateliers, sorties, repas...

600 aides financières attribuées (41 133 Euros)

300 personnes mobilisées pour la Semaine Bleue

162 inscrits au registre Canicule

4 projets Jeunes accompagnés

GYMNASE DE LA VARENNE

Plus confortable et écoresponsable !

Parmi les plus anciens de la commune, le gymnase de La Varenne est sûrement l'un des plus chargés d'histoire ! Malheureusement, il était également l'un des plus consommateur en énergie au m²... Apprécié par les associations résidentes, il se devait d'évoluer pour répondre à leurs besoins... et réduire sa facture énergétique. Il réouvre aujourd'hui ses portes pour leur plus grand plaisir.

Un projet mené en concertation

Quatre associations (Brizon Gym, Diabolo Fraise, Impact, Ring Olympique) utilisent quotidiennement cet équipement et le partagent avec les élèves de l'école Pierre-Brossolette. Dès le début, toutes ont été sollicitées pour évoquer le projet de rénovation. Elles ont notamment participé à l'élaboration du cahier des charges en soumettant leurs idées, besoins techniques ou normes réglementaires liées à la pratique de leurs activités.

Le volet écoresponsable, une vraie satisfaction !

Ce projet est clairement représentatif de la politique de la ville. Sa programmation a pu se faire sur des critères objectifs grâce au dispositif de mesure et de gestion des fluides mis en œuvre en amont. C'est la première fois que l'angle écoresponsable prend une telle ampleur dans un projet de réhabilitation. Tout en augmentant le confort des usagers, les travaux seront rentabilisés grâce aux économies réalisées à terme sur les dépenses en énergie !

Objectif : Réduire de 50 % la consommation

Celui-ci était ambitieux et il a fallu innover pour y parvenir. Pour la première fois, ce critère a été inscrit dans un appel d'offre avec obligation de l'atteindre pour les entreprises ! Un bureau d'étude spécialisé dans les énergies a également été sollicité pour travailler sur ce projet.

Trois axes de travail ont été mis en place :

- Le bâtiment et ses équipements
- Le fonctionnement quotidien
- Le confort des usagers

À vous de jouer

Et puisque c'est aussi grâce à celles et ceux qui l'utilisent chaque jour que ce gymnase deviendra réellement exemplaire, les usagers seront en première ligne pour faire respecter ces petits gestes et bons réflexes, entre civisme et bien vivre ensemble !

Sophie MONCEL
Conseillère
municipale au
Développement
Durable



« Cette réhabilitation est un projet phare de notre démarche écoresponsable ! Après les Archives, il confirme notre volonté d'améliorer la consommation énergétique des équipements municipaux. L'écoresponsabilité sera omniprésente dans les projets futurs car au final tout le monde en sort gagnant ! »

Retour de chantier

De juillet 2017 à janvier 2018, les entreprises se sont succédées pour rénover le gymnase avec des objectifs bien définis :

- Isolation de tout le bâtiment (façade et toiture)
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement du système de chauffage dans la grande salle
- Mise en accessibilité du bâtiment dans le cadre de l'Ad'Ap
- Renforcement de la charpente pour l'installation d'agrès suspendus
- Levée de toutes les prescriptions de la commission de sécurité
- Remplacement du système d'éclairage
- Installation d'un système de ventilation

Budget global :

550 000 €

hors subventions de l'Etat et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Daniel GRENET
Adjoint au Sport
et au Jumelage



« Je remercie tous les clubs pour leur compréhension et leur collaboration. La récompense sera un gymnase rénové et plus confortable qui devrait permettre à tous de pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions. A vous de veiller à son bon fonctionnement avec à l'esprit, des soucis d'économies énergétiques. »

➤ Nathalie Genet, Ring Olympique

« On a tous hâte de retrouver nos équipements et de découvrir les améliorations du gymnase ! Le côté écoresponsable est super important, tout le monde doit être sensibilisé. Et puis, ça va sacrément améliorer le confort ! »

➤ Ludovic Faitout, Impact

« Après 20 ans ici, c'est sûr qu'on y est très attachés. Les travaux étaient nécessaires, car ces grands gymnases d'époque sont vraiment énergivores. À notre petite échelle on participe en véhiculant des valeurs plus responsables et en faisant attention. »

➤ Jean-Luc Treilles, Ville de Riom

« Avec cet équipement, les élèves seront dans les meilleures conditions pour l'EPS. C'est un site polyvalent et modulable, ça nous permet de leur faire découvrir différents sports ! Avant les travaux, on a pu demander quelques améliorations, comme des casiers ou un local de stockage... On est tous pressés d'y retourner !



Au service d'un vrai projet d'urbanisme

Un quartier qui va changer

À proximité immédiate du centre-ville, ce projet des Jardins de la Culture est une véritable opportunité en matière d'urbanisme. Avec une fréquentation estimée à plus de 5 000 visiteurs par semaine, ceux-ci prendront part à l'activité économique de la ville et à la redynamisation de tout un quartier ! Car s'il s'agit avant tout de culture, il est aussi question de développement urbain. L'opportunité était trop belle et l'implantation du site trop évidente pour ne pas imaginer le quartier culturel de demain. La requalification de la maison d'arrêt en parking et l'aménagement des vergers attenants en espace public, feront partie intégrante de ce projet total d'urbanisme.

L'épicentre culturel du territoire

Avec cinq équipements réunis en un seul, les Jardins de la Culture seront l'épicentre culturel notre territoire ! Ce site a été pensé pour faciliter l'accès à la connaissance sous toutes ses formes. Vous pourrez désormais emprunter vos livres, apprendre la musique ou le dessin par exemple, au sein d'un même lieu. Vous êtes au cœur des Jardins et c'est toute la culture qui s'offre à vous ! Véritable locomotive, ils permettront le rapprochement entre les différentes structures. De plus, la proximité des deux musées, du théâtre Remy et de la Sainte Chapelle, facilitera l'échange et le développement de projets communs. Riom ne peut que se réjouir d'une telle impulsion !

Une médiathèque nouvelle génération

Tête de pont du réseau de la lecture publique de Riom Limagne et Volcans, la médiathèque sera un lieu de savoir, mais également de rencontre, de détente et de partage ! Bien-sûr, le numérique sera omniprésent avec de nombreuses ressources et outils informatiques. Le fonds patrimonial et les livres d'artistes y trouveront également leur espace approprié. Par beau temps, la terrasse dont la vue panoramique s'ouvre sur les coteaux de Limagne, invitera au plaisir de lire, feuilleter une revue ou écouter de la musique tout en profitant de l'ensoleillement.

> Ouverture : 1^{er} trimestre 2019

et un RAM tout en culture !

Le choix d'intégrer le Relais d'Assistantes Maternelles au site de la médiathèque est des plus judicieux ! Si la culture est un élément-clé du développement personnel, quoi de mieux que d'y plonger nos petits dès leur plus jeune âge ? Toutes les ressources et animations seront à disposition immédiate des enfants !

> Ouverture : 1^{er} trimestre 2019

Deux écoles dédiées aux Arts

Le rapprochement des écoles municipales d'arts plastiques et de musique sous le toit de l'ancien couvent, permettra d'accueillir environ mille élèves et leurs professeurs, dans des conditions optimales d'apprentissage. Vivantes et ouvertes à tous, grâce à leurs salles d'exposition et à la capacité d'accueil de leur Atrium, les écoles d'arts deviendront un lieu propice aux échanges et à la découverte !

> Ouverture : 4^{ème} trimestre 2019

Le cinéma, proximité et modernité

À l'heure où fleurissent les grands complexes en périphérie des villes, Riom Limagne et Volcans a choisi de préserver un cinéma de proximité. Et quel cinéma ! Ses galeries et ses arches, entourées de verdure, lui donneront une esthétique exceptionnelle. Cette multisalle accueillera 550 places et un espace de réunion de 120 places. Ultra-performant, avec le son immersif ATMOS, la projection laser en 4K, le cinéma Arcadia doté de sièges Club des plus confortables, permettra de nous faire profiter pleinement des films à l'affiche dès leur sortie nationale, sans se détacher complètement du côté Art et Essai.

> Ouverture : Fin d'année 2018

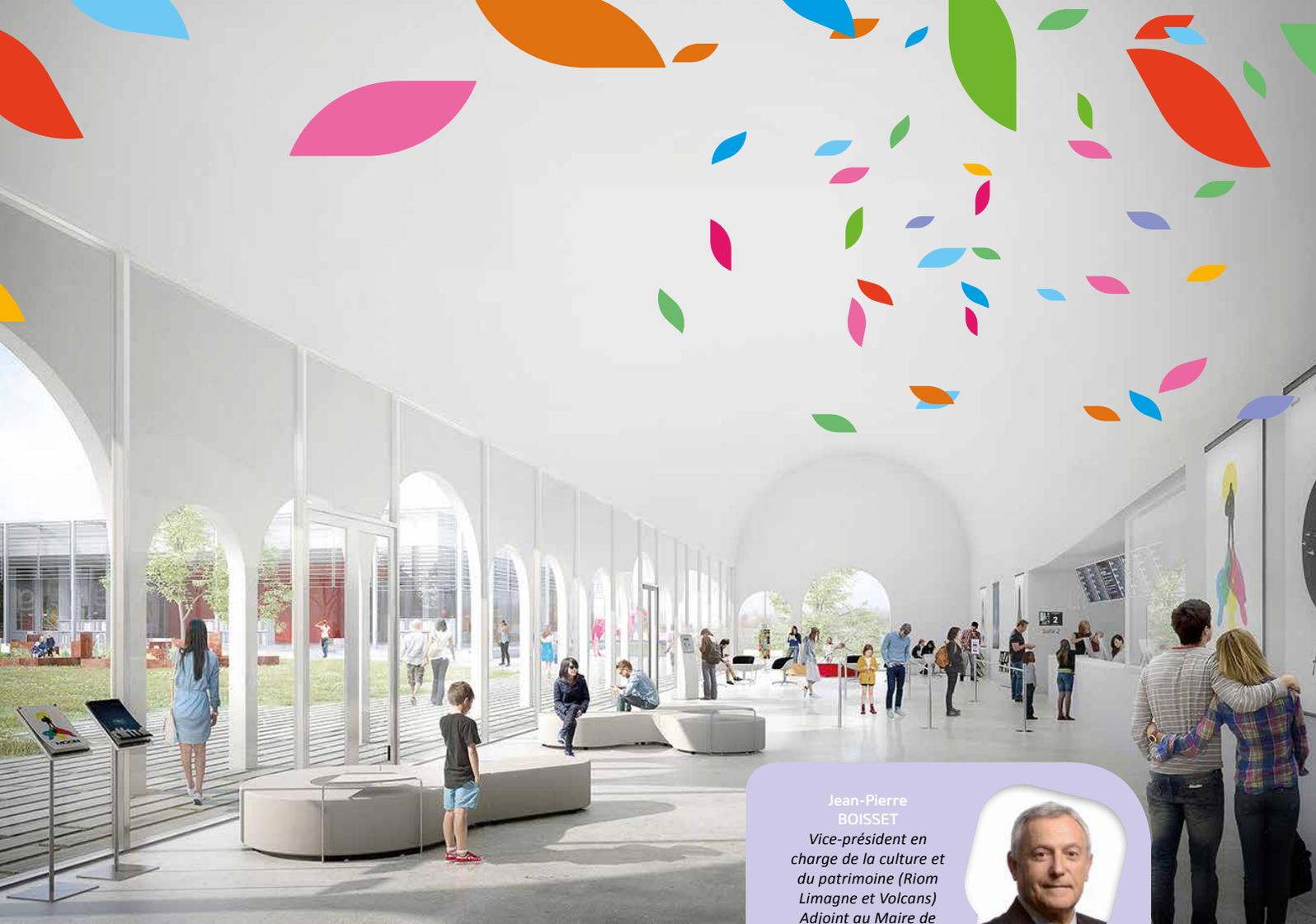
Des jardins dans Les Jardins !

Un soin particulier a été apporté au travail paysager. Le patrimoine existant comme la chapelle et le cèdre centenaire, sera restauré et mis en valeur. L'ancien couvent des Rédemptoristes avait cette particularité de compter d'importants jardins et vergers. Au cœur du site, deux espaces paysagers répartis sur 5 640 m² feront le lien entre les différents équipements d'une part, et de l'autre, plus contemplatif, préservant la mémoire du lieu et propice à la méditation.

Rue Mazuer les anciens vergers accueilleront un grand espace public, accessible à tous, avec des jeux et des tables de pique-nique. Des arbres fruitiers arboreront l'ensemble, dont certains plantés à partir de greffons prélevés sur les espèces d'origine. Un vrai travail de conservation du patrimoine naturel !

> Ouverture : 2^{ème} trimestre 2019





EN CHIFFRES

5 équipements / **1** lieu unique

24 M € d'investissement

5 000 visiteurs par semaine

5 640m² de parc paysager

3 salles de cinéma pour **550** places
et une salle de conférence de **120** places

82 places de parking souterrain

100 m² dédié au Relais d'Assistance
Maternelle

130 000 documents
sur le réseau Lecture

Jean-Pierre
BOISSET

*Vice-président en
charge de la culture et
du patrimoine (Riom
Limagne et Volcans)
Adjoint au Maire de
Riom en charge de la
politique culturelle*



« Avec la création des Jardins de la Culture, nous donnons une nouvelle forme à l'avenir culturel de notre ville. Depuis trois ans, nous n'avons pas eu pour seul courage, que de promettre et de faire attendre ce projet : nous avons défini avec notre communauté de Riom Limagne et Volcans ce que nous voulions, et à quel niveau nous pouvions le faire. Aujourd'hui la médiathèque est sortie de terre, les travaux de construction du cinéma et des écoles d'arts ont commencé et donnent déjà une vision avancée de l'ensemble des équipements. La cohérence du projet des Jardins de la Culture est déjà saluée par les observateurs et les décideurs publics pour son impact culturel, économique et touristique sur notre territoire. Ce quartier est en pleine mutation, à chacun d'y découvrir son espace et de le faire vivre. »



RYTHMES SCOLAIRES

Une concertation avant les décisions



Michèle SCHOTTEY
Adjointe à
l'Éducation
Jeunesse

« Nous ne faisons pas les choses sans concertation, surtout sur des sujets aussi importants que la réussite de nos enfants. Ils sont au cœur des réflexions et nous pouvons compter sur les familles, les enseignants, les directeurs d'établissements et les agents de la ville pour aller dans le même sens. Ils vivent ces rythmes scolaires au quotidien, leur avis doit évidemment être pris en considération ! »

Le renouvellement du Quotient Familial

Comme tous les ans, le Quotient Familial de chaque foyer est réévalué par la CAF. Celui-ci ayant un impact direct sur le tarif des prestations et services de la Ville, la Direction Education Jeunesse procédera automatiquement à la mise à jour du Quotient Familial des allocataires CAF. Les non-allocataires doivent impérativement faire une demande de renouvellement auprès de la Direction Education Jeunesse avant **le 16 février 2018**. Faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.

Pour les ateliers des aînés s'adresser directement au CCAS : 04 73 33 49 00

VACANCES DE FÉVRIER :

A vos inscriptions !

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs se feront du 26 décembre au 31 janvier (dans la limite des places disponibles). Celles-ci peuvent se faire directement en ligne sur votre Espace Citoyen ou à l'accueil de la Direction Education Jeunesse (1er étage / Mairie annexe) avec le formulaire papier. Passée cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Cela n'aura échappé à personne, une nouvelle directive nationale a remis les rythmes scolaires à l'ordre du jour. Si rien n'a encore changé pour notre commune, c'est pour laisser le temps à la concertation. Explications.

Offrir plus de souplesse aux territoires

Toujours dans l'intérêt des élèves et pour répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, le décret du 28 juin dernier doit offrir davantage de souplesse aux acteurs de terrain. Dorénavant, les rythmes scolaires pourront être aménagés à la réalité de chaque territoire. Ceux-ci peuvent maintenir la semaine de 4,5 jours ou passer à une semaine de 4 jours, sur dérogation.

À Riom, la concertation est en cours !

La volonté a été de ne pas prendre de décision hâtive pour la rentrée de septembre 2018. Comme à son habitude, la municipalité a choisi l'échange et le

dialogue pour permettre aux principaux concernés de s'exprimer. Un comité de pilotage a donc été créé avec des représentants du corps enseignant, des parents d'élèves, des agents de la ville et l'élu de référence. L'objectif ? Dresser un état des lieux afin de prendre la bonne décision ! Pratiques actuelles, avantages, inconvénients, moyens disponibles... Tous ces éléments sont mis sur la table pour faire avancer le débat. Deux questionnaires co-construits par un petit groupe de travail (enseignants-parents-ville) ont même été soumis aux familles, aux professionnels et aux enfants pour recueillir leurs avis.

Le bilan de ces échanges permettra d'opter pour la proposition la plus adaptée au bien-être des enfants. Elle sera ensuite soumise au vote du Conseil d'école de mars pour une éventuelle entrée en vigueur en septembre 2018. Il peut aussi être décidé de ne rien changer aux rythmes actuels !





RIOM
mise sur
sa jeunesse

ENQUÊTE DE JEUNESSE

Votre avis compte

Afin de mieux connaître la jeunesse et pour préparer les projets d'avenir, la ville de Riom a lancé une vaste enquête en direction des 15-18 ans. Grâce à des tablettes numériques tactiles, les jeunes ont pu répondre à un questionnaire au cœur de leurs lycées. Les résultats permettront de mieux définir les attentes et besoins de la jeunesse qui vit sur le territoire riomois. Cette enquête offrira aux élus une base de réflexion concrète pour engager des projets cohérents et durables dans le temps.

A défaut de pouvoir s'exprimer dans les urnes, nos lycéens ont accueilli ce dispositif comme un véritable acte citoyen !

L'enquête en quelques chiffres

4 lycées visités (Le Lycée professionnel Marie Laurencin, Le Lycée Claude et Pierre Virlogeux, Le Lycée Privée Sainte Marie et le Lycée professionnel Pierre Joël Bonté)

592 lycéens ont répondu à l'enquête.

« Ce n'est pas souvent qu'on nous demande notre avis. Peut-être qu'on ne nous prend pas au sérieux justement parce qu'on est jeunes... Pourtant, on est plutôt bien placés pour parler de nous ! »

Damien

« Je trouve cette démarche vraiment intéressante. Elle nous permet de donner notre avis pour améliorer la vie des jeunes dans notre ville. »

Juliette

« La ville devrait organiser des stages culturels accessibles à tous les jeunes pour nous permettre de nous intéresser à différents domaines. »

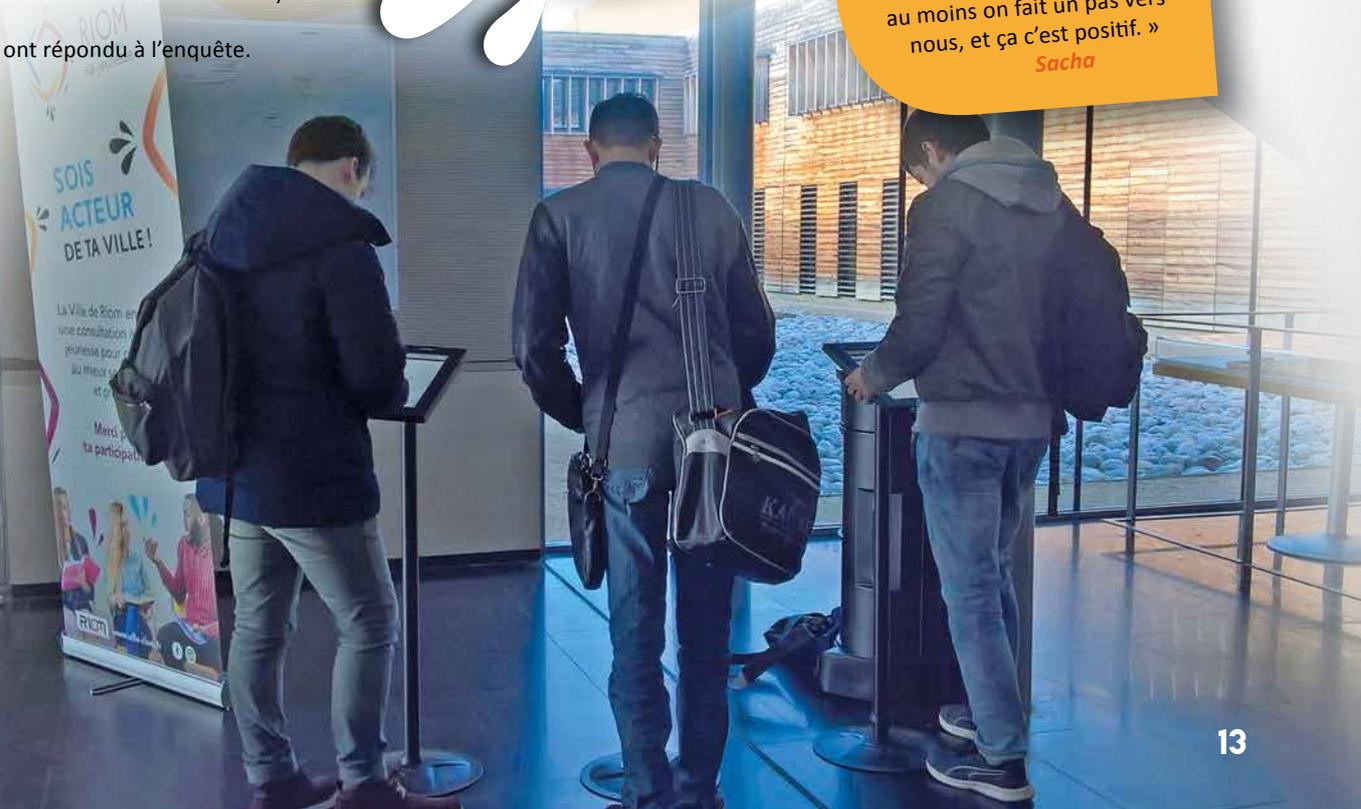
Julie

« C'est la première fois que je vois ce genre d'enquête... C'est bien, on a l'impression de servir à quelque chose ! On vit ici, donc si on peut donner notre avis, il faut le faire. »

Hugo

« Le questionnaire est pas mal, les thématiques sont bonnes. Je ne sais pas si ça va changer grand chose mais au moins on fait un pas vers nous, et ça c'est positif. »

Sacha



Un acte citoyen à ne pas négliger

Votre participation est essentielle pour que notre commune soit dans les meilleures dispositions !



Stéphanie
FLORI-DUTOUR
1^{ère} adjointe aux
Affaires Générales et
Ressources Humaines



Françoise LAFOND
Conseillère municipale
déléguée à la Sécurité
Publique et à la
Prévention
de la Délinquance

STATIONNEMENT

Un livret pour tout vous expliquer

Pour mieux comprendre la dépenalisation du stationnement et les changements qui vous concernent, un livret explicatif est intégré à ce Riom Mag'. Vous y retrouverez toutes les informations sur le nouveau dispositif.



Chaque année, un recensement partiel de la population riomoise est effectué sous l'égide de l'INSEE. L'objectif ? Affiner les données sociales et démographiques pour dresser un profil précis de la population. Si la procédure est simple et rapide pour les habitants, les statistiques qui en découlent sont essentielles pour les collectivités.

La prochaine campagne aura lieu du 18 janvier au 24 février 2018.
Tenez-vous prêts !

A quoi sert le recensement ?

- **Anticiper les besoins futurs de la population**
On étudie les évolutions de la population pour préparer l'avenir et prendre des décisions à l'échelon local (modes de garde des jeunes enfants, installation d'entreprises, services aux personnes âgées, etc).
- **Définir les règles de représentation démocratique sur un territoire**
En fonction de la population, le découpage des circonscriptions et le nombre de conseillers municipaux (entre autres), ne sont pas les mêmes.
- **Calculer les dotations de l'État aux collectivités locales**
Selon le nombre d'habitants, l'État va octroyer plus ou moins de dotations (DGF et DSU) aux communes.

Le travail de l'INSEE consiste à analyser les données collectées pour les traduire en statistiques exploitables.

Une procédure simple et rapide

Pour chaque campagne de recensement, l'INSEE tire au sort environ 800 adresses sur la commune riomoise. Mobilisés sur cette période, 5 agents municipaux sont en charge de faire le lien avec les foyers concernés. Ce sont eux qui déposeront chez vous les premiers courriers informatifs et prendront rendez-vous si besoin. Ensuite, vous avez deux solutions :

- **Se recenser par internet**
C'est LA solution la plus simple et rapide. Grâce au code d'accès individuel et à l'adresse internet indiqués sur le courrier, il vous suffit de quelques clics pour remplir votre devoir citoyen. Facile et sécurisé, en 5 minutes, c'est réglé !
 - **Transmettre la version papier**
Plus traditionnelle, cette méthode fonctionne également. Vous pouvez bien évidemment anticiper le second passage de l'agent recenseur en la remplissant en amont. Vous pourrez alors la lui laisser lors de sa visite ou la déposer directement en mairie.
- Durant la campagne, les agents se mettent à votre disposition pour passer en journée, le soir ou le week-end selon vos disponibilités. Notez bien qu'ils n'ont qu'une seule mission : assurer le recensement. Pour toutes autres demandes, vous pouvez contacter les services de la mairie.

Sécurité des personnes et des données

Les 5 agents recenseurs seront munis d'une carte professionnelle avec photo. L'illustration ci-contre vous permet d'ores et déjà de les identifier. Concernant vos données, sachez qu'elles restent confidentielles et anonymes ! Dans le plus strict respect des données et informations personnelles, seul l'INSEE dispose de ces informations brutes.



Jacques LAMY
Adjoint à l'Urbanisme et à
l'Aménagement durable
du territoire



Vincent PERGET
Conseiller
municipal
délégué



Pierre CERLES
Conseiller
municipal
délégué



NOTRE-DAME DU MARTHURET

Fin des travaux de rénovation extérieure

Élément de patrimoine incontournable, l'église Notre-Dame du Marthuret a fait l'objet de plusieurs tranches de travaux. Après d'importantes rénovations extérieures, la restauration intérieure est aujourd'hui à l'étude.

Inscrits dans le cadre de la gestion patrimoniale, les différents chantiers extérieurs ont permis d'intervenir sur des aspects esthétiques et sur l'accessibilité :

- Restauration du massif occidental : 619 403 € TTC
- Accessibilité de la tour sud et Restauration de la maison paroissiale : 175 575 € TTC
- Toiture, façade et vitraux du vaisseau central de la nef : 950 401 € TTC
- Restauration des bas côtés + Chapelle sud et salle du Pré bas (toiture, façades, vitraux et menuiseries extérieures) : 777 499 € TTC

La fin de cet important programme de rénovation sera symbolisée par une inauguration en début d'année 2018.

Place aux travaux intérieurs

Après avoir embelli et mis en sécurité les extérieurs, un vaste plan d'intervention est en cours d'étude pour la rénovation intérieure. Le programme des travaux est en cours d'écriture avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Après consultation de l'architecte, les études démarreront en 2018. Les entreprises seront sollicitées dès 2019 pour démarrer les travaux. Ceux-ci devraient durer environ un an.

Coût total estimé : 1,3M € (HT).

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Des investissements conséquents

Encadrée par la loi du 11 février 2005, la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) s'appuie sur la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée. Cet outil permet de planifier les interventions des collectivités et de les budgétiser. Il permet également d'assurer la conformité des travaux réalisés, dans un délai déterminé.

L'ensemble des travaux programmés sur le territoire (Riom Limagne et Volcans et Ville de Riom) seront réalisés en régie et par des entreprises. Ils sont mis en place sur les six prochaines années pour un montant global estimé à 3M € (TTC).

La liste complète des travaux à prévoir est disponible sur le site internet de la ville (www.ville-riom.fr)

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



De grands chantiers menés en 2017

Souvent liés à des interventions souterraines sur les réseaux, les travaux de voirie permettent d'assurer le confort et la sécurité des véhicules et piétons. Parfois contraignants, ils sont toutefois indispensables au risque de voir certaines situations s'aggraver avec le temps. En 2017, plusieurs chantiers ont été réalisés pour anticiper l'avenir.

Le montant global de ces travaux s'élève à 2,1M € dont 1,9M € consacré aux rues Planchepaleuil et du Clos vert.



Impasse de l'hôpital



Rue Planchepaleuil
Rue du Clos vert



Rue de Toulon



Rue des Vignes froides



Rue de Lattre de Tassigny



Rue Daurat



EN COURS :
Avenue de Châtel-Guyon
Budget global estimé :
2 859 038 € TTC

Pierre CERLES
Conseiller
municipal
délégué



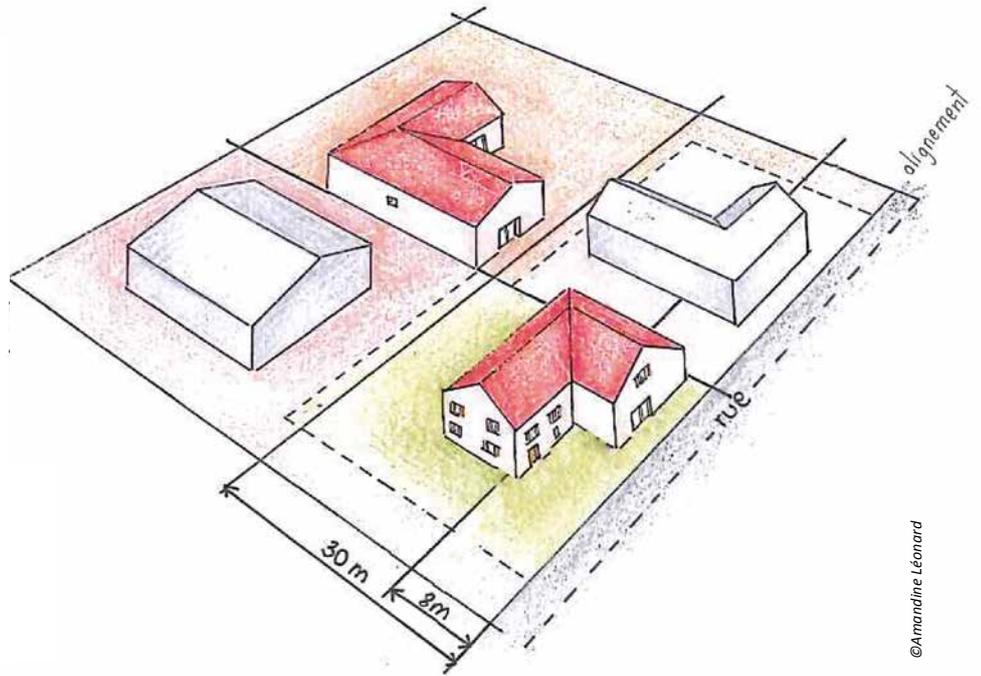
« Ramenée au nombre d'habitant, Riom présente la particularité d'avoir une voirie plus importante que celle de Clermont-Ferrand, donc pesant plus lourd sur les finances municipales. Malgré tout, un programme ambitieux d'assainissement et eau potable est en cours. A l'image de la route de Paris, une réflexion a démarré sur les portes d'entrée de la ville. Il faut donner envie de venir dans le cœur de notre cité, c'est pourquoi dans un contexte financier difficile il faut faire des choix et définir des priorités pour le bien commun, malheureusement au détriment du bien particulier. Ensemble nous réussirons ! »

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU approuvé en décembre

Après l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable et sans réserve. Le Plan Local d'Urbanisme a donc pu être adopté en Conseil Communautaire du 19 décembre 2017. Le rapport, conclusions et avis du commissaire-enquêteur seront accessibles sur le site internet de la ville (www.ville-riom.fr) et sur celui de Riom Limagne et Volcans (www.rlv.eu).

Objectif poursuivi : Ne pas compromettre l'implantation d'une potentielle seconde construction sur le foncier, tout en autorisant une première implantation soit en front, soit en fond de parcelle selon le contexte (prise en compte de l'exposition la plus favorable du jardin, etc.).



©Amandine Léonard

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'enquête publique se termine

Ce document définit le mode d'assainissement (individuel ou collectif) de chaque parcelle bâtie ou à bâtir. Afin de recueillir l'avis de la population, une enquête publique s'est tenue du 29 novembre au 13 décembre 2017, avec des permanences du commissaire-enquêteur et la possibilité de poser des réclamations. Celui-ci rendra son rapport et ses conclusions dans les prochaines semaines. Les principaux changements à venir sont le passage du coteau de Ronchalon en assainissement individuel et la création d'une nouvelle réglementation pour les eaux pluviales.



Noue paysagère avec canal de temps sec

Macron : Une main de fer dans un gant de...fer !

Nous étions plusieurs élus avec Monsieur le Maire au 100ième Congrès des Maires de France en novembre dernier. Comme tous les élus, nous attendions des réponses à des questions bien légitimes sur la Taxe d'habitation, la politique du logement, l'avenir de nos territoires....

Telle une main de fer dans un gant de fer, le président Macron n'a rien cédé !

La taxe d'habitation sera bien supprimée pour 80 % de ménages sur trois ans. Si comme le dit le président, cet impôt est injuste, pourquoi le maintenir pour les 20% restant ? De plus cette suppression diminuera l'autonomie financière des communes. Mais, EN MEME TEMPS, le président annonce la réforme de la fiscalité locale à l'horizon 2020 pour « assurer l'autonomie fiscale et financières des communes » ! Oui, vous avez bien lu !

Pour un ancien ministre des finances, on s'attendait à plus de cohérence. En langage clair, cela signifie un nouvel impôt en 2020. Nous attendions aussi des modifications sur la politique du logement. Et là, rien !

Dans deux ans, notre commune sera supprimée des zones bénéficiant des PTZ (Prêts à taux zéro), destinés aux jeunes ménages qui achètent leur premier logement. Ce dispositif a permis à des ménages modestes d'être propriétaires de leur logement. De plus,

il correspond à 50 % des contrats signés par les constructeurs. Il ne faut pas oublier non plus que les villes moyennes et les territoires ruraux mobilisent près de 60 % du prêt à taux zéro ?

Même suppression pour les avantages de la loi Pinel, dès 2018. Ce dispositif permet surtout aux communes de lancer des opérations immobilières avec l'assurance de trouver des investisseurs et des acquéreurs qui à leur tour s'engagent à louer leur bien.

Notre équipe municipale souhaite en effet accueillir de nouvelles populations en augmentant le nombre de logements sur notre commune. C'est ce que nous avons inscrit dans le prochain PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui dessine les perspectives en matière d'aménagement et de dynamisme du territoire et qui prévoit de nouvelles zones d'habitation.

C'est aussi la baisse du montant des APL, au motif que cette allocation coûte trop cher à l'Etat. Pour les bénéficiaires, c'est peu (5 €) par mois. Mais quand on est dans une situation précaire, un euro est un euro. Qu'à cela ne tienne, dit le gouvernement, il suffit de demander aux bailleurs sociaux de baisser leur loyer !

C'est bien la double peine : plus de PTZ, plus de loi Pinel ! C'est l'échec assuré des

politiques de logements que nous voulons conduire dans les prochaines années.

Le gouvernement présentera un projet de loi Logement et Mobilité en début d'année. Ce sera l'occasion pour les élus locaux et aussi les parlementaires de répondre aux besoins des communes. En effet, dans un sondage de fin novembre 2017 sur la ville rêvée des français, le choix qui arrive en premier, c'est une petite ville à proximité d'une grande ville. Et si c'était Riom ? Pourquoi continuer à densifier des villes déjà denses, alors que les villes comme Riom peuvent accueillir des familles, à condition que l'Etat nous en donne les moyens !

Alors, oui, nous sommes rentrés déçus. Soyons honnêtes, pas tout à fait ! Le président Macron s'est engagé à ne pas toucher à l'organisation des territoires et à assurer le Très Haut Débit pour Tous en 2022 ! Ni plus ni moins que ce qu'il avait annoncé en 2015 au colloque des petites villes de France, sous la présidence d'Olivier DUSSOPT... Maigre lot de consolation !

Nous resterons vigilants et nous vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2018 !

Groupe Unis pour Riom

Une nouvelle année s'offre à nous

Dans un premier temps, à l'aube de cette nouvelle année nos vœux de santé et de postérité à l'ensemble de nos concitoyens rimois ainsi qu'à tous leurs proches dans un contexte international instable et inquiétant.

Faisons ensemble le vœu que cette année soit la plus joyeuse et la plus festive possible même si nous sommes, malheureusement, conscients collectivement que des événements graves et douloureux ne nous seront pas épargnés.

Sur le plan local, nous espérons que notre vie quotidienne et les éléments qui la composent seront moins sombres que précédemment, nous pensons bien sûr à nos concitoyens touchés par la perte d'emploi, la maladie, les épreuves familiales ...

Nous allons continuer à travailler au sein de l'équipe municipale, toujours attachés au bien vivre ensemble, à la pérennité de nos services publics locaux, à la qualité des prestations

proposées par les services municipaux et/ou intercommunaux dans le respect de tous, en privilégiant toujours la concertation préalable avec les usagers et l'équilibre des efforts financiers demandés à chacun selon sa situation.

Quoiqu'il ait pu être dit ou écrit, nous portons la majorité des projets municipaux qui vont dans le sens du mieux être tant collectif qu'individuel et qui accroissent la palette des services offerts à la population rimoise mais aussi communautaire. Diverger sur les implantations géographiques desdits projets ne signifie pas que nous sommes opposés à leur réalisation. En effet, la grande majorité des projets immobiliers en cours étaient intégrés dans notre programme municipal de 2014. Les lieux étaient différents, la méthode de concertation, les coûts de réalisation aussi mais les objectifs identiques, à savoir : développer l'attractivité de notre ville ainsi que les services mis à la disposition de ses habitants sans augmenter la pression fiscale.

Nous rappelons régulièrement que la concertation préalable à la prise de décision portant sur la vie quotidienne des rimois est un gage de réussite lors de la mise en œuvre de la décision. Il est dommage que nous n'ayons pas été entendus pour la modification de la structure des repas des crèches. L'information des usagers ou de leur famille reste un maillon indispensable de proximité entre les élus et les citoyens.

Vive l'année nouvelle et que 2018 vous apporte santé et joie de vivre

Groupe Riom pour tous

*Boris Bouchet, Pierrette Chiesa,
José Dubreuil, Stéphane Friaud,
Agnès Mollon, Chantal Rambaux,
Bruno Ressouche.*



Le style



Le choix



Le sport

Zone commerciale
RIOM SUD
Tél. 04 73 64 00 50



INTEROPTICAL
vous accueille

du lundi au samedi
9^h00 - 13^h00
14^h00 - 19^h00

PARKING



www.interoptical-riom.fr



E. Leclerc



ESPACE MOZAC



Le concentré de mes envies



Tél. 04 73 63 23 70

Direction VOLVIC



SARL Satellite Garage Agent Multimarques

Vente VN - VO
Réparation toutes marques
Axa Assistances
Agréé autoroutes
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78
Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

Chez moi, bon pain rime avec fait-main

Le Fournil d'Emma

Campaillette
-ARTISAN BOULANGER-

- SANDWICHERIE •
- TRAITEUR •
- BOULANGERIE •
- PÂTISSERIE •

ZONE COMMERCIALE
MOZAC
04 73 38 41 94

ZONE CAP NORD
RIOM
04 73 64 16 96



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS
Collectivités, entreprises et particuliers

ZAC du Chancet - 63530 VOLVIC
Tél. 04 73 38 79 83 - Fax : 04 73 38 94 91
Email : bureau@serpuydedome.fr
www.ser-groupe.fr



Nouveau T-Roc.



A découvrir dès maintenant
chez votre distributeur



Volkswagen recommande Castrol EDGE Professional

Modèle présenté : Nouveau T-Roc. Carte Exclusive 2.0 TDI 150ch DSG7 4MOTION avec options : peinture métallique 'Jaune Corcoran', toit, montants et boîtiers de rétroviseurs de couleur noire, jantes alliage 18". Grange 50l gris Aluhandium et Park Assist 3.0".

Cycle mixte (l/100km) : 5,1. Rejets de CO₂ (g/km) : 135.

Volkswagen Carlet Mozac
Rue Jean Zay - ZA Mozac - 63200 Mozac
04 73 38 61 21 - www.carlet.fr

